

N/Réf. : 2021 006 CH/HB/JPS

Paris, le 9 février 2021

Objet :

Manifestations nautiques en plan d'eau intérieur

**A l'attention des Présidents  
des Clubs sur plans d'eau intérieurs**

Référent : Bernard Porte  
[Bernard.Porte@ffvoile.fr](mailto:Bernard.Porte@ffvoile.fr)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Certaines de nos structures implantées sur des plans d'eau intérieurs nous ont fait part des difficultés qu'elles rencontrent pour obtenir des autorisations de manifestations sportives.

Si les régates en mer sont régies par l'arrêté interministériel du 3 mai 1995 modifié dans un dispositif simple avec référence au règlement technique fédéral, le règlement général de police de la navigation intérieure s'applique pour les régates sur plans d'eau intérieurs, (Articles A4241-38-1 à A4241-38-4 du code des transports).

Selon les lieux, des dispositifs très variés sont imposés, certains sans commune mesure avec les risques et l'accidentologie de notre discipline. Ces situations contraignantes sont un frein au développement de nos activités nautiques.

La FFVoile a mis en place un groupe de travail rassemblant élus et techniciens. Sa première mission sera de recenser ces divers dispositifs et problématiques.

Nous interrogeons également les autres fédérations qui peuvent rencontrer les mêmes problématiques. A terme nous pourrions engager une action commune auprès des Ministères de l'Intérieur et des Transports afin qu'une harmonisation et une simplification de la réglementation soit réalisée.

**Pour établir l'état des lieux des procédures et des difficultés que vous rencontrez, nous vous demandons de bien vouloir répondre aussi précisément que possible au questionnaire accessible via le lien ci-après :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvnYb2PBk5XWYFUA-OKBzvQS6wNzVUgPB5ALe1PecdaudOGA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvnYb2PBk5XWYFUA-OKBzvQS6wNzVUgPB5ALe1PecdaudOGA/viewform?usp=sf_link)

Vos réponses nous permettrons d'étayer notre démarche et ainsi parvenir à une simplification des procédures. Nous comptons sur vous et votre réactivité pour répondre à ce questionnaire avant fin mars.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en nos sincères salutations sportives.



Henry Bacchini  
Vice-président délégué



Jean-Pierre Salou  
Vice-président